

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 19 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 3^{ème} ordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 11 juillet 2022

Date affichage : 20 juillet 2022

Nbre de Conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 12 Votants : 12 Pour : 12

Etaient présents :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Carine MOULY-MESAGLIO, Christophe METREAU, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Didier MOUCHEBOEUF, Marie BERNARD, et Claude NEREAU

Etait excusés : Sophie BRODUT, Nathalie CHATEFAU, Claire RAMBEAU-LEGER, Charlotte DENIS-CUVILLIER, Lionel NORMANDIN et Gaëtan BUREAU

Etait absent : Marc LIONARD

Madame Ghislaine GUILLEMAIN a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET : Validation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle à une association

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'association « Les Jingueurs Jhouasses » a eu l'opportunité de faire venir le Grupo Folkorico de Mexico ALIANZA pour une présentation de leur spectacle à Montguyon.

Cette présentation a entraîné des frais pour le groupe de transport, hébergement et repas d'un montant de 605.20 euros.

Monsieur Le Maire propose d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 605.20 euros à l'association « Les Jingueurs Jhouasses ».

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

- **De valider** l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 605.20 euros à l'association « Les Jingueurs Jhouasses »,
- **D'autoriser** Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier de subvention exceptionnelle.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au Registre les membres présents
Pour copie conforme
Le Maire,
Julien MOUCHEBOEUF

